

**Commune de Vollore-Ville**  
**Séance du 11 février 2025**

Département du Puy-de-Dôme  
Arrondissement de Thiers  
Canton des Monts du Livradois

-----  
**COMMUNE DE**  
**VOLLORE-VILLE**  
~~~~~

**PROCES VERBAL**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 11 FEVRIER 2025**

| <b>Présents</b>                                                                                                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pierre Roze, Olivier Levigne, Françoise Goussef, Nadine Guilloux, Fabrice Joly, Virginie Chassaigne<br>Philippe Pichon, Wilfrid Moignoux, Elodie Joly, Sarah Hosmalin, arrivée à 20 heures 07 |
| <b>Absent avec procuration</b>                                                                                                                                                                |
| Dominique Mayet, procuration à Virginie Chassaigne                                                                                                                                            |
| <b>Absents sans procuration</b>                                                                                                                                                               |
| François Xavier Aubert, Justine Tosoni, Pierre Dambricourt                                                                                                                                    |

Préambule : désigner un secrétaire de séance.

Olivier propose d'être secrétaire

**Point N°1 - signature des PV et des délibérations par le maire et le secrétaire de séance.**

Il convient de faire des Procès-Verbaux au lieu de Comptes Rendus et de faire signer par le maire et le secrétaire de séance.

Nouvelle disposition, à appliquer rétroactivement à partir du 1er janvier 2025.

**Point N°2 - approbation du PV du conseil municipal du 14 janvier.**

=> Approuvée à l'unanimité.

**Point N°3 - Finance / Situations financières**

Rien à signaler.

**Point N°4 - une question finance.**

Question : possibilités de verser l'excédent du budget bois et forêts vers le budget de la commune.

Cela ne peut être fait que dans le cadre de l'affectation du résultat au moment de la construction ou clôture du budget.

**Point N°5 - Engagement de dépenses d'investissements**

Rappel : a été voté pour 25% du montant de l'investissement avant le vote du budget.

Une facture du SIEG de 2 486 € mais demande de mettre 5 000.

=> Approuvée à l'unanimité.

**Point N°6 - personnel mairie / protection sociale complémentaire.**

Rappel : sera obligatoire au 1er janvier 2026

Estimatif entre 15 et 30 € à prévoir pour le coût de la prévoyance.

Prendre une délibération pour donner l'autorisation au centre de gestion pour interroger les autres communes et nous faire une proposition.

=> Approuvée à l'unanimité

**Point N°7 - eau et assainissement**

Délibération déjà prise pour lancer un diagnostic.

Nécessité de rajouter des frais à cette étude, demande reçue par le département et l'agence de l'eau.

Nécessité d'une délibération.

=> Approuvée à l'unanimité

**Point N°8 - maison archimbaud - Etat des travaux**

Etat des travaux, tout est conforme

Doublage des murs et pose des escaliers, en cours.

Livraison fin avril, début mai, toujours d'actualité.

**Point N°9 - Maison Archimbaud - gouvernance et structure juridique**

Une première réunion a eu lieu.

Une piste est de créer une association avec la possibilité de transformer en coopérative.

Il conviendra d'estimer le CA potentiel (confirmer si l'estimation de 60 k€ reste d'actualité)

Prendre contact avec les personnes qui ont déjà sollicité et les nouveaux.

**Point N°10 - Maison Archimbaud - fonctionnement des cylindres**

Une réunion prévue le 18, travaux en cours.

**Point N°11 - Investissements**

Rappel : en 2024, achat d'un terrain à Montbartoux, un autre proche de Chez Robert.

En 2025, proposition d'acheter 2 parcelles, la ZH 341 et la ZH 366 pour une valeur de 16 500 €

Projet intéressant pour revente en deux lots avec les terrains adjacents.

Nécessité d'une délibération.

=> Approuvée à l'unanimité

**Point N°12 - investissements - enfouissement réseau, village de la Goutte**

Prévision de faire des travaux pour Orange, en complément de ceux qui seront faits par Territoire d'Energie.

Cela coûterait 16700 € à la charge de la commune, chiffrage estimatif

Nécessité d'une délibération en vue de lancer les études

=> Approuvée à l'unanimité

**Point N°13 - investissements - projet enfouissement camping des plaines**

Nécessité de voter pour une demande d'étude pour le tronçon du bourg à Chossière.

=> Approuvée à l'unanimité

**Point N°14 - investissement porte du fournil**

Rappel, la porte est cassée, mais il y a un problème pour entrer les palettes de farine,  
Nécessité de mettre une porte avec installation en façade et pas dans le cadre de la porte.  
Devis pour 5 197 TTC

=> Approuvée à l'unanimité

**Point N°15 - Urbanisme - devenir de la zone 2AU**

Nous parlons de la zone proche de Chabrier  
Nécessité d'avoir un projet d'arpentage, type lotissement, permis d'aménager et pour à terme rendre la zone constructible.  
Nécessité de voter une délibération pour lancer un appel d'offres.

=> Approuvée à l'unanimité

**Point N°16 - urbanisme - modification PLU (le Pradel Haut)**

Aline et Stephane, projet de cabane dans les arbres et des bulles  
Comparable à ce qui a été fait au Marodier, il convient de modifier le PLU.  
Mais rappel, le PLU est obsolète, risque que cela ne soit pas accepté  
Nécessité d'une délibération pour lancer un appel d'offre et faire une modification du PLU

=> Approuvée à l'unanimité, moins une abstention, Elodie Jolie.

**Point N°17 - point sur les périls**

Le cros palais - l'avocate va assigner M. Belkacemi pour démolir, à suivre  
Le bouchet - réparation a été faite  
Le mas - rien de nouveau  
Chemin du moulin du cros - les travaux commenceront mai ou juin

**Questions diverses**

Camping des Plaines : recours fait, sur justificatif du premier loyer impayé (à ce jour, 6 ou 7 loyers impayés, 6 000 €).  
Rupture de bail initialisée.  
Il faut penser que cet été, ce camping ne soit pas ouvert.

**Commune de Vollore-Ville**  
**Séance du 11 février 2025**

Information pour le conseil.

Une annonce mise en ligne sur le site de Proxy, de la vente du fonds de commerce épicerie.

A noter, une annonce a été vue sur le Bon coin pour le bar de la Fontaine

A noter, la coiffeuse ferme fin mars.

Trophée des bénévoles

Commune de Vollore-Ville sélectionné pour accueillir cette animation.

Succède à Pontaumur.

Département du Puy de Dôme / section jeunesse et sports

Sera remis par le maire à une liste de 12 membres (6 hommes / 6 femmes).

Chaque conseiller peut proposer 12 personnes.

**Tour de table**

Elodie à propos de l'installation de la fibre dans quelques villages.

Tout devrait être terminé fin 2025.

Virginie au sujet des poubelles sur le chemin du Puy Vollore.

Cela a été rappelé à Marc

Nadine veut faire un point de rappel sur l'eau.

Courriers de rappel faits

Un gros dossier sera litigieux car déjà déficit de paiement et en saisie sur plusieurs dossiers.

Pierre au sujet de la mission de l'apprenti

Un projet, mettre des vivaces et des arbustes dans le parking à l'entrée.

La séance est levée à 20 heures 57.

**Le Maire**

Signature



**Le secrétaire de séance**

Signature

